

## PENALITES CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES – PHASE 1

### Codes motif employés et coûts

#### Messieurs et Dames

1 = Forfait général	100,00 €
2 = Forfait dans sa salle (1 <sup>ère</sup> fois)	75,00 €
3 = Forfait extérieur (1 <sup>ère</sup> fois)	40,00 €
4 = Feuille de match en retard (Non parvenue au CDTT le vendredi suivant la rencontre)	40,00 €
5 = Feuilles de rencontre non reçues <sup>(2)</sup>	PE + 41,00 €
6 = Feuilles incomplètes (N° d'équipe, Nom, N° de licence, Signatures ...) <sup>(1)</sup> ou composition de l'équipe exempte non reçue	15,00 €
7 = Joueur non qualifié (joueur non licencié, licencié hors délai, brûlé, etc. ...)	PE + 20,00 €
8 = Mauvaise composition d'équipe	PE + 12,00 €
9 = Erreur d'inscription, présentation illisible <sup>(1)</sup> , Transmission des résultats sur support non conforme	15,00 €
10= Saisie informatique du résultat et des détails de la rencontre (composition d'équipe et détail des parties) incomplète, erronée ou non effectuée dans les délais <sup>(2)</sup>	20,00 €
Caution pour appel de décision	100,00 €

<sup>(1)</sup> Pour ces motifs, la pénalité financière est partagée entre les deux associations.

<sup>(2)</sup> Les pénalités pour ces motifs peuvent être cumulées (Art.IV.7)

DIV/Poule	JOURNEE SPID	MOTIF	CLUB	EXPLICATION SUPPLEMENTAIRE	Décision CS
PRM/1	5	6	LA GARENNE COLOMBES 1 AS FONTENAY 1	Manquent numéro d'équipe de Fontenay + erreur numéro d'association dans intitulé association.	Pénalité non appliquée
D1/1	6	6	LA GARENNE COLOMBES 3 RUEIL 9	Manque heure de rencontre.	Pénalité non appliquée
D1/2	6	6	LA GARENNE COLOMBES 2 MONTROUGE 4	Manquent heure de rencontre et nom du capitaine équipe de Montrouge 4	Pénalité non appliquée
D2/6	6	3	RUEIL 12 CLICHY 3	Forfait de Clichy 3 à l'extérieur.	40,00 €
D2/3	6	6	SURESNES 1 NEUILLY 8	Manquent division, numéro association Neuilly et signature du juge-arbitre.	15,00 €, partagé
PRF/1	7	3	RUEIL 4 BOIS COLOMBES 2	Forfait de Bois Colombes 2 à l'extérieur.	40,00 €
D1/5	7	6	MALAKOFF 4 ANTONY 4	Manque signature du JA au recto (présente au verso) de la feuille de résultats.	15,00 €, partagé

## Autre commentaire

Il est rappelé que les feuilles « girpées » ou sur liasse auto-carbonée doivent être signées par les capitaines d'équipes et le juge-arbitre (ou faisant fonction) au recto de la feuille de résultats.

**Précisions de la CSD :** Pour les feuilles de rencontres saisies dans SPID (via www.fft.com/monclub), une erreur d'inscription ou une information manquante ne donneront pas lieu systématiquement à une pénalité, la validation de celle-ci sera prononcée selon l'importance de l'anomalie constatée. Exemples : (non exhaustifs) L'absence de signatures, de composition des doubles, des totaux... font l'objet d'une validation systématique, les erreurs ou oubli de date, heure, lieu de rencontre... ne seront pas obligatoirement sanctionnés.

Les signatures au verso ne sont obligatoires que si une note (réserves, réclamations, cartons) y a été inscrite.

Trois informations (ou plus) manquantes ou erronées sur une même feuille, quelles que soient leur importance, entraîneront la validation du motif indiqué.

Toute feuille saisie par le département (saisie du résultat et/ou du détail de la feuille de rencontre, ou correction d'une anomalie, même mineure), donnera systématiquement lieu à validation de la pénalité associée.